# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

# Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

# Séance du jeudi 27 septembre 2012

Conseillers communautaires en exercice: 140

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET.

Le rapport 1.2.2 a été retiré de l'ordre du jour. Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.2.1, 1.2.3, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 8.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 2.5, 2.6, 2.7, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 10.1, 10.2.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 20h30.

Etaient présents: Amagney: M. Thomas JAVAUX (à partir du rapport 1.1.1) Arguel: M. André AVIS Audeux: Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI, Mme Geneviève VERRO Avanne-Aveney: M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD (à partir du rapport 1.1.1) Besançon: M. Eric ALAUZET (à partir du rapport 2.5), M. Nicolas BODIN (à partir du rapport 1.1.1), M. Pascal BONNET (à partir du rapport 1.1.1), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI, M. Jean-Jacques DEMONET, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT (à partir du rapport I.I.3), Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Catherine GELIN, M. Didier GENDRAUD, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Jean-Marie GIRERD, M. Philippe GONON, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, M. Nicolas GUILLEMET, Mme Valérie HINCELIN, Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, Mme Carine MICHEL, M. Frank MONNEUR, Mme Nohzat MOUNTASSIR, Mme Jacqueline PANIER, Mme Elisabeth PEQUIGNOT (à partir du rapport 1.1.1), Mme Françoise PRESSE, Mme Béatrice RONZI, Mme Monique ROPERS, Mme Joëlle SCHIRRER, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN Boussières: M. Roland DEMESMAY (jusqu'au rapport 2.7) Braillans: M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du rapport 1.1.1) Busy: M. Philippe SIMONIN Chalèze: M. Christophe CURTY Chalezeule: M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagney: M. Claude VOIDEY Châtillon-le-Duc: Mme Catherine BOTTERON (représentée par Mme Annie POIGNAND), M. Philippe GUILLAUME (représenté par M. Denis GALLET jusqu'au rapport 7.3) Chaucenne: M. Bernard VOUGNON Chaudefontaine: M. Jacky LOUISON (à partir du rapport 7.3) Chemaudin: M. Bruno COSTANTINI (à partir du rapport 7.5) Dannemarie-sur-Crète : M. Gérard GALLIOT (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 8.1) Deluz : Mme Sylvaine BARASSI (représentée par M. Fabrice TAILLARD) Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN (représenté par Mme Brigitte ANDREOSSO) Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER (représenté par M. Jean-Pierre VAGNE) Franois : M. Claude PREIONI Gennes : Mme Maryse MILLET (représentée par M. Gilles DUMAS) Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean PIQUARD La Vèze: M. Jacques CURTY Mamirolle: M. Daniel HUOT, M. Robert POURCELOT (à partir du rapport 1.1.1) Marchaux: M. Bernard BECOULET, Mme Brigitte VIONNET Mazerolles-le-Salin: M. Daniel PARIS Miserey-Salines: M. Marcel FELT, M. Denis JOLY Montfaucon: M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château: M. Marcel COTTINY, Mme Séverine MONLLOR Morre: M. Jean-Michel CAYUELA, M. Gérard VALLET (à partir du rapport I.I.I) Nancray: M. Daniel ROLET Noironte: M. Bernard MADOUX Pelousey: Mme Catherine BARTHELET, M. Claude OYTANA Pirey: M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes: M. Jean-Marc BOUSSET (à partir du rapport 1.1.1) Rancenay: M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET (à partir du rapport 1.1.2), M. Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par M. Joël JOSSO) Routelle: M. Claude SIMONIN (à partir du rapport 1.1.1) Saône: Mme Maryse BILLOT, M. Alain VIENNET (à partir du rapport 1.1.1) Serre-les-Sapins: M. Gabriel BAULIEU, M. Christian BOILLEY Tallenay: M. Jean-Yves PRALON (à partir du rapport 1.2.3) Thise: M. Bernard MOYSE, M. Jean TARBOURIECH Torpes: M. Dominique GRUBER Vaire-Arcier M. Patrick RACINE Vaire-le-Petit: Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés M. Bernard GAVIGNET (représenté par Mme Anne GROSJEAN à partir du rapport 2.7)

Etaient absents: Auxon-Dessous: M. Jean-Pierre BASSELIN Besançon: Mme Hayatte AKODAD, M. Frédéric ALLEMANN, M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE, M. Patrick BONTEMPS, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Abdel GHEZALI, M. Jean-François GIRARD, M. Lazhar HAKKAR, Mme Martine JEANNIN, Mme Sylvie JEANNIN, M. Michel LOYAT, M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER, M. Michel OMOURI, Mme Danièle POISSENOT, M. Jean ROSSELOT, M. Jean-Claude ROY, Mme Corinne TISSIER, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure: M. Philippe CHANEY, M. Auguste KOELLER Boussières: M. Bertrand ASTRIC Chalezeule: M. Raymond REYLE Champoux: M. Thierry CHATOT Champvans-les-Moulins: M. Jean-Marie ROTH Chemaudin: M. Gilbert GAVIGNET Dannemarie-sur-Crète: M. Jean-Pierre PROST Ecole-Valentin: M. André BAVEREL Franois: Mme Françoise GILLET Grandfontaine: M. Laurent SANSEIGNE Larnod: Mme Gisèle ARDIET Le Gratteris: M. Cédric LINDECKER Nancray: M. Jean-Pierre MARTIN Novillars: M. Philippe BELUCHE, M. Bernard BOURDAIS Osselle: M. Jacques MENIGOZ Pirey: M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes: M. Jean-Michel FAIVRE Pugey: Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE Thoraise: M. Jean-Michel MAY Vorges-les-Pins: M. Patrick VERDIER

Secrétaire de séance : M. Claude PREIONI

#### Procurations de vote :

Mandants: JP. BASSELIN, H. AKODAD, E. ALAUZET (jusqu'au rapport 2.4), T. BENETEAU DE LAPRAIRIE, P. BONTEMPS (à partir du rapport 1.1.3.)
YM. DAHOUI, A. GHEZALI, L. HAKKAR, S. JEANNIN, M. LOYAT, J. MARIOT (à partir du rapport 1.1.1), M. OMOURI (à partir du rapport 1.1.1),
D. POISSENOT, J. ROSSELOT, JC. ROY, C. TISSIER, Z. YASSIR-COUVAL, B. ASTRIC (jusqu'au 2.7), F. GILLET, JP. MARTIN.

Mandataires: J. CANAL, B. RONZI, N. GUILLEMET (jusqu'au rapport 2.4), C. MICHEL, E. DUMONT (à partir du rapport 1.1.3), JL. FOUSSERET, F. MONNEUR, JP. GOVIGNAUX, MN. SCHOELLER, D. GENDRAUD, N. BODIN (à partir du rapport 1.1.1), P. BONNET (à partir du rapport 1.1.1), F. GERDIL-DJAOUAT, JM. GIRERD, JJ. DEMONET, B. CYPRIANI, C. THIEBAUT, R. DEMESMAY (jusqu'au 2.7), C. PREIONI, D. ROLET.

#### Délibération n°2012/001850

Rapport n°7.4 - Subvention du Grand Besançon pour la construction d'une résidence sociale de l 17 logements dans le cadre du PRU de Planoise

# Subvention du Grand Besançon pour la construction d'une résidence sociale de I I 7 logements dans le cadre du PRU de Planoise

Rapporteur: Robert STEPOURJINE, Vice-Président

**Commission**: Habitat, Politique de la Ville

Inscription budgétaire

Montant de l'AP :

7 038 922 €

BP 2012 et au PPIF 2012-2016 AP/CP « subventions PLH 2006-2012 » Montant du CP 2012 : 1 834 614 €

.

Montant de l'opération : 630 000 €

#### <u>Résumé</u>:

Dans le cadre de la fiche action n°5 « Soutien aux opérations de logements publics » du Programme Local de l'Habitat actualisé, le Grand Besançon participe à l'équilibre des opérations de logements publics situées notamment dans les quartiers de Planoise et Clairs Soleils, dans le cadre des PRU.

Il est proposé l'attribution à Grand Besançon Habitat d'une participation financière de 630 000 € pour la construction d'un espace résidentiel social de 117 logements de type PLAI, situés rue de l'Epitaphe à Besançon, dans le cadre des reconstructions du PRU de Planoise.

#### **Demandeur: Grand Besançon Habitat**

Objet: Demande de subvention pour une opération de construction d'un Espace résidentiel social de 117 logements de type PLAI, situés rue de l'Epitaphe à Besançon, avec un niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation).

<u>Nature de l'opération</u>: Offre nouvelle de logements en compensation de la démolition du Forum prévue dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine de Planoise.

<u>Subvention</u>: Il est proposé l'octroi d'une subvention d'équilibre de 630 000 € conformément à la convention ANRU signée le 19 février 2009.

Mme HINCELIN et MM. GONON, MOYSE et STEPOURJINE ne prennent pas part au vote.

A la majorité, 6 Contre, le Conseil de Communauté accorde une subvention de 630 000 € à Grand Besançon Habitat pour la construction d'un espace résidentiel social de 117 logements.

Préfecture de la Région Franche Comte Préfecture du Doubs Contrôle de légalité

Reçule - 5 OCT. 2012

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à la majorité :

Pour: 104 Contre: 6 Abstention: 0



### Opération de construction d'un espace résidentiel social I 17 logements locatifs publics de type PLA I Rue de l'Epitaphe à BESANCON

#### **Demandeur**

#### **GRAND BESANCON HABITAT**

#### Nature de la demande

Subvention d'équilibre pour une opération de construction d'un espace résidentiel social de l 17 logements collectifs de type PLAI. Cette opération, en remplacement d'une grande partie du Forum, voué à la démolition à Planoise, est destinée à répondre à différentes solutions de réinsertion :

- hébergement d'urgence et de dépannage : 30 logements dont 10 Logements Halte Soins Santé,
- hébergement temporaire avec de l'accompagnement : 19 logements en CHRS,
- résidence sociale : 68 logements de courte durée en vue d'une autonomie de la personne.

Le projet, mené en concertation avec le CCAS de la Ville de Besançon, futur gestionnaire de la structure, est situé Rue de l'Epitaphe, dans le quartier TEMIS à Besançon. Le bâtiment est composé de 2 ailes (aile Nord de niveau R+6 et aile Ouest de niveau R+4). La partie logement du bâtiment, d'une surface utile totale de 2 940 m², s'accompagne de locaux d'activités pour les résidents du foyer et pour l'accompagnement social dispensé par des professionnels.

Opération réalisée dans le cadre des démolitions / reconstructions prévues dans le programme de rénovation urbaine de Planoise à Besançon.

Typologie des logements PLA I: 113 T1 (dont 40 chambres simples, 5 chambres doubles et 68 T1') et 4 T2.

#### Règlement CAGB de référence

Délibérations du 26 juin 2006 : « Adoption du Programme Local de l'Habitat » et du 20 mai 2010 : « Actualisation et territorialisation du PLH ».

#### Condition d'attribution

Action du Programme Local de l'Habitat actualisé n°5 « Soutien aux opérations de logements publics ».

#### Plan de financement

## Prix de revient prévisionnel de l'opération (TVA 5,5 %)\* : 9 077 191,00 €

Plan de financement	Montant	% coût d'opération
Subvention ANRU (PLA I)	1 664 129,00 €	18,33 %
Subvention CAGB - Habitat (PLA I)	630 000,00 €	6.94 %
Subvention Conseil Général	100 000,00 €	1.10 %
Prêts CDC PLA I et PLA I Foncier	6 027 721,00 €	66,41 %
Fonds propres	655 341,00 €	7.22 %
Total TTC	9 077 191,00 €	100,00 %

<sup>\*</sup> La décision attributive de subvention de l'ANRU ayant été obtenue le le décembre 2011, soit avant le 1er janvier 2012, le taux de TVA réduit de 5,5 % reste applicable.

#### **Observations**

Coûts (TTC, TVA 5,5 %) par m² de surface utile :

- prix de revient : 3 087,48 € / m²,
  charges foncières : 302,76 € / m²,
- travaux : 2 435,88 € / m²,
   honominos : 248,84 € / m²

- honoraires : 348,84 € / m².

L'opération répondra aux performances d'un Bâtiment Basse Consommation (chauffage par chaufferie collective au gaz et une production d'eau chaude sanitaire par capteurs solaires). Autorisation de Commencer les Travaux signée le 20 juillet 2012.